

*Histoire Épistémologie Langage*  
37/2 (2015), p. 177-197  
© SHESL/EDP Sciences  
DOI :10.1051/hel/2015370209

Disponible en ligne sur :  
[www.hel-journal.org](http://www.hel-journal.org)

## LECTURES & CRITIQUES

**Guichard, Éric, éd.,** *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2012, 237 p., ISBN 979-10-91281-00-3

Sous ce titre Éric Guichard publie les actes d'un colloque international qui a eu lieu à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques du 24 au 26 janvier 2008. Outre une Introduction d'É. Guichard, on y trouve les contributions suivantes : R. Olson, « Goody et ses critiques », J. Goody, « Le rapport au passé dans les cultures orales et écrites », Ch. Batsch, « La loi "mensongère" des Scribes : des prophètes bibliques contre l'écriture », F. Carraro, « Le déchiffrement des écritures anciennes ou l'invention de l'écriture : le "tableau" de Michael Venturi et le cas du linéaire B », P. Mathias, « "Est-ce que you escribe binario, mijn Freund", ou "Le paradoxe du scripteur illettré" », M. Heim, « Apprendre à naviguer entre les livres, les ordinateurs portables et la discussion en face-à-face », B. Guetteville, « Les mondes virtuels à livre ouvert », H. Desbois, « La transition géonumérique », J. Brockmeier, « Écriture et mémoire », J. Dhombres, « De l'écriture des mathématiques en tant que technique de l'intellect », C. Villani, « L'écriture des mathématiciens », P. Flandrin, « Écrire un article », J. Goody, « Culture et technique »<sup>1</sup>.

Il y a un peu de tout dans ce recueil et les contributions de Mathias, Heim et Guetteville (qui propose une intéressante analyse de la géographie numérique) ne concernent guère le lecteur d'*HEL*. Le projet intellectuel de l'ouvrage tourne autour de l'idée que l'écriture nous aide à comprendre Internet. Cela reste néanmoins très vague, y compris dans l'emploi du mot « écriture », tantôt considérée comme technique globale de représentation graphique (donc spatiale), tantôt prise au sens de mode spécifique d'expression intellectuelle (« une écriture magnifique »). L'idée que l'écriture est la grille d'interprétation la plus opératoire pour comprendre le contemporain (Introduction, p. 9) est extrêmement discutable. L'image est une question aussi importante (son rapport avec l'écrit – et tout simplement le langage – n'est absolument pas thématized), tout comme la transformation de la communication dans ses sources et ses échelles. On ne saurait trop critiquer le manque d'érudition puisqu'il s'agit d'un livre assez grand public, mais il y a des limites, qui une fois passées, confinent à l'absurde et au contresens. On lit ainsi dans l'article de R. Olson : « Ce n'est qu'avec Frege (1976) que le sens comme signification commença à être clairement distingué de la référence ». Il faut s'insurger contre la datation qui reprend la date de l'édition

1 Le livre souffre de l'absence d'une conception claire de ce qu'est une technique ; le responsable avait posé à Goody la question de la « relation entre la technique, la culture et l'écriture ». La réponse est claire (« Je pense que l'écriture n'est pas autre chose <qu'une technique> », c'est-à-dire quelque chose

qui permet à l'intellect de faire des choses plus compliquées que celle qu'il ferait sans elle ». Je pense que cette position est lumineuse et qu'elle ne doit pas se cantonner à l'écrit : c'est en aménageant le monde, en utilisant la médiation de l'extériorité (les calculs sont d'abord des petits cailloux) que l'intellect progresse.

de la *Begriffsschrift* dans le manuel de van Heijenoort. On se réfère toujours à l'édition originale, surtout quand on veut proposer une datation intellectuelle ! Par ailleurs, il eut mieux valu citer le fameux article « Sinn und Bedeutung » (1892), encore qu'il soit absurde d'y voir l'origine de la distinction entre les deux concepts, présente dès la distinction aristotélicienne entre définition nominale et définition de chose, constamment reprise chez les synonymistes, voire dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) qui exclut tous les termes techniques et ne s'intéresse qu'au sens des mots de la « langue commune » qui se définissent entre eux. Le logicien aborde la distinction dans le cadre de sa discipline, et elle intéresse l'absence de distinction entre le concept et la classe (chez Boole, par exemple).

De manière générale on peut reprocher à cet ouvrage son absence totale de considération ou de connaissance des sciences du langage. Goody a apporté un point fondamental lorsqu'il a montré l'apport des technologies intellectuelles que sont les écritures<sup>2</sup> en permettant de rompre avec la linéarité du signifiant pour permettre l'accès de la parole à la bi-dimensionnalité, aux tableaux et à la fixation comme objet du monde. Il n'y a pas de science sans écriture. Comme les lecteurs d'*HEL* le savent bien cela vaut aussi pour les sciences du langage et la naissance de la grammatisation. Goody, qui est avant tout un ethnologue (les trois textes repris dans le volume le montrent bien) n'a guère abordé la question dont la prise en compte reste l'un des apports importants qu'a permis son travail. Le passionnant article de F. Carraro<sup>3</sup> sur les tableaux utilisés par Ventris pour

le déchiffrement du linéaire B, montre bien ce que signifie cette technologie intellectuelle pour le langage.

Les mathématiciens apportent de bons matériaux sur le rôle technique de l'écriture. Plus que celui de J. Dhombres, bien informé mais manquant un peu de recul réflexif, celui de C. Villani est passionnant en illustrant le rôle de la formule écrite dans la transmission, la vérification ou l'invention mathématique. Ce qu'il dit de la façon dont il utilise  $L^A T_E X$ , un langage de programmation pour la mise en page des formules mathématiques est déroutant et instructif : il peut rédiger directement son raisonnement dans le langage de programmation, qui est équivalent à son écriture mathématique et à son éventuelle représentation graphique. L'image n'est que l'une des possibilités de la représentation.

Il y a des articles passionnants dans l'ouvrage, comme celui de Ch. Batsch qui relate la lutte des « prophètes bibliques » contre l'écriture des lois au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il y en a qui sont franchement exaspérants, le pire étant peut-être celui de J. Brockmeier. Il y a longtemps que les philosophes du langage et les historiens des sciences du langage ont oublié les concepts floutés de la grammatologie derridienne. Ce n'est pas le cas de Brockmeier, l'épigone étant plus irritant que le maître. Combien de fois faudra-t-il répéter que la « trace » n'est pas un bon concept pour aborder le phénomène linguistique ? La trace reste toujours dans un rapport de cause à effet entre le signifié et le signifiant, autrement dit elle ne permet pas de comprendre que le véritable apport du langage n'est pas de l'ordre du signe en général, mais du symbolique (comme Aristote l'avait déjà bien compris !). L'ordre du langage instaure quelque chose qui n'existe pas ailleurs (par exemple, ce que les générativistes nomment la C-commande).

Le lecteur aura compris qu'il y a de tout dans ce livre, y compris de

2 Il ne faut pas oublier que l'écriture graphique (et ses multiples choix techniques possibles) n'est pas le seul support possible d'une transposition de la parole (langage tambouriné, sifflé, etc.).

3 Je n'ai pas bien compris le sens du titre : « Le déchiffrement des écritures anciennes ou l'invention de l'écriture » !

l'excellent. Indépendamment de la faiblesse de quelques exposés, il a manqué à l'ensemble une perspective conceptuelle précise, forte et rigoureuse. On peut ne pas le lire.

Sylvain AUROUX  
CNRS, UMR 7597

**Ducos, Joëlle, éd.**, *Encyclopédie médiévale et langues européennes, réception et diffusion du De proprietabus rerum de Barthélémy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Honoré Champion, 2014, coll. : Colloques congrès et conférences sciences du langage, 12, 320 p., ISBN 9782745326706

Le point de départ de ce volume est une journée d'étude tenue à la Sorbonne en 2008, qui visait à rendre au travail de Jean Corbechon sa part d'innovation dans l'adaptation du *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, et de cesser de voir dans son travail la confection d'un simple équivalent français. Les différentes interventions soulignent en effet que les procédés varient selon les livres et les domaines du savoir abordés, et la tendance de l'auteur à aller à l'essentiel, laissant en particulier de côté les notes marginales destinées à la prédication ; elles permettent en outre de prendre la mesure du rôle des langues vernaculaires dans la diffusion des savoirs à la fin du Moyen Âge, au-delà du domaine d'oïl, car le nombre de traductions vernaculaires parallèles autorise des comparaisons extrêmement étendues. Plus généralement, le volume offre un éclairage nouveau sur le « siècle de l'encyclopédisme », le XIII<sup>e</sup> siècle, une période où l'on assiste à une floraison d'œuvres didactiques à visée encyclopédique, en latin comme en vernaculaire, et tout particulièrement en français. Le reflux du genre ne doit d'ailleurs pas occulter le fait que les œuvres apparues au XIII<sup>e</sup> siècle continuent naturellement leur vie, donnant lieu à

une abondante diffusion manuscrite puis imprimée. Parmi ces œuvres, le *DPR* apparaît spécialement monumental par son nombre de manuscrits et d'éditions, qui en fait un socle de la culture médiévale, une œuvre de référence, aussi bien par son originalité que par l'actualité des connaissances exposées, l'étendue des connaissances et des autorités alléguées. Le *DPR* a connu trois phases de diffusion : pendant un siècle et demi, une diffusion exclusivement latine, attestée par 200 mss [manuscrits] ; puis une période de traductions vernaculaires aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, réalisées à destination du monde laïc ; enfin le passage à l'impression, qui lui permet de totaliser, entre 1470 et 1609, 150 éditions. Les traductions interviennent même spécialement tôt : en 1260, paraît une version anglo-normande du livre XV « Livre des régions » ; au début du XIV<sup>e</sup> siècle, une traduction italienne ; à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la traduction française de Jean Corbechon, réalisée à la demande de Charles V. Elle est aujourd'hui conservée dans 45 mss, dont 33 richement illustrés. Son rôle fondamental dans la culture des laïcs de la fin du Moyen Âge ne doit pas conduire à occulter l'existence d'autres traductions effectuées dans d'autres langues vernaculaires, qui feraient d'ailleurs utilement l'objet de comparaisons quant à leurs choix linguistiques respectifs. Simultanément apparaissent des traductions en anglais, en espagnol, en italien, en occitan, puis plus tard en néerlandais, concomitamment à la diffusion dans des œuvres allemandes. Le *DPR* est donc reçu soit en traduction soit par un phénomène de réception dans d'autres œuvres, qui indique que l'encyclopédie est devenue une autorité. Traduction rimant avec adaptation, les contextes culturels incitent cependant ces traducteurs à opérer certains choix : additions, suppressions, effacement de l'enjeu théologique et spirituel. On note d'ailleurs qu'à leur façon, les imprimés témoignent aussi de cet effort

constant d'adaptation au public : Pierre Ferget propose ainsi une modernisation linguistique ; Claude Davost se signale par l'addition de traités qui viennent compléter le socle médiéval, prolongeant ainsi la vie de la traduction de Jean Corbechon. En résulte une « longévité qui fait apparaître l'encyclopédisme non comme un moment mais comme un mouvement profond ancré dans le monde occidental ». Ce déplacement de perspective, cette re-périodisation, documente également l'irruption des vernaculaires comme support linguistique légitime de la science et de la vulgarisation.

Après une riche introduction par Joëlle Ducos, « Une encyclopédie européenne à la fin du Moyen Âge », le recueil se scinde en deux parties, respectivement intitulées « La traduction de Jean Corbechon : des manuscrits aux imprimés » et « Traductions et réception du *De proprietatibus rerum* dans les langues européennes ». L'étude de la tradition est menée au fil de plusieurs contributions : Géraldine Veysseyre, « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? » (p. 15-45, qui propose l'hypothèse intéressante d'un Jean Corbechon réalisant au fur et à mesure de sa traduction un travail d'édition à partir de trois manuscrits de la Sorbonne, en sorte qu'il traduit en fin de compte un état du texte auquel nous n'avons pas accès puisqu'il le crée sans le matérialiser) ; Françoise Féry-Hue, « Libraires et imprimeurs : les éditeurs de Jean Corbechon de 1480 à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle » (p. 47-87, qui s'intéresse à la longue vie de la traduction de Corbechon, dans le monde de l'édition lyonnaise) ; Christine Silvi, « Jean Corbechon "revisité" : revoir, corriger et diffuser le *Propriétaire en français* dans les incunables et les post-incunables » (p. 89-123) ; Baudouin Van den Abeele, « Illustrer le *Livre des propriétés des choses* de Jean Corbechon : quelques accents particuliers » (p. 125-164). La réception

européenne de l'œuvre est analysée par Brent A. Pitts, « Les "isles devers le northwest" dans le *livre des régions* de Barthélemy l'Anglais » (p. 167-189) ; Saskia Bogaart, « *Van den proprieteyten der dinghen* : la traduction néerlandaise imprimée du *de proprietatibus rerum* et ses exemplaires » (p. 191-221) ; Peter Ricketts, « Le *De proprietatibus* et l'*elucidari* occitan : le cas du livre XVII » (p. 223-233) ; Rosa Casapullo, « Le *Trattato di scienza universal* de Vivaldo Belcalzer et la tradition du *De proprietatibus rerum* » (p. 235-257) ; Elmar Eggert, « Les traductions en espagnol du *De proprietatibus rerum* de Bartholomaeus Anglicus » (p. 259-282) ; Antonia Risquez, « La presencia del *Liber de proprietatibus rerum* de Bartolomé Ánglico en la *Clavis sapientiae* de Lope de Barrientos » (p. 283-298) ; Bernard Ribémont, « Jean Corbechon l'international » (p. 299-309). Le tout est complété par une liste des manuscrits cités (p. 311-313) ainsi qu'une liste des éditions citées des traductions de Barthélemy l'Anglais (p. 315-316).

Anne GRONDEUX

HTL – CNRS – Paris Diderot

**Marcotte, Stéphane & Christine Silvi,** éd., *Latinum cedens. Le français et le latin langues de spécialité au moyen-âge*, Paris, Honoré Champion, 2014, 392 p., ISBN 9782745327505.

Organisée sous le parrainage de l'Équipe « Sens, Texte, Informatique et Histoire » (EA 4509) Paris-IV Sorbonne, de l'École doctorale « Concepts et Langages » et avec le soutien de J. Ducos (Paris-IV), une journée d'étude consacrée aux capacités respectives du français et du latin à être aptes et jugées aptes, au Moyen Âge, d'être des langues de spécialité voit ici ses actes publiés. Le thème transversal du volume est en particulier l'analyse de la capacité du français à rendre accessibles des savoirs complexes. Une excellente

illustration est puisée par Stéphane Marcotte et Christine Silvi dans la présentation du volume (p. 9-24). Elle est empruntée à Pierre-Robert Oliveteau, qui fait paraître en 1535 chez Pierre de Wingle sa Sainte Bible, et compare son travail à une opération de déménagement de livres « hors des armoires et coffres hébreux et grecs » dans les « bougettes du français », assimilant donc le savoir antique à un trésor qui quitte des réceptacles de taille adaptée pour être transféré dans de toutes petites boîtes, posant ainsi le problème de l'adéquation du français à recueillir et exprimer cet héritage immense. Il s'agit ici d'un texte sacré, mais le problème est peut-être encore plus aigu lorsque l'on aborde des domaines techniques, pour lesquels le vocabulaire correspondant n'est pas toujours en place ; les deux questions peuvent d'ailleurs se conjindre, comme le montre Xavier-Laurent Salvador, « Le discours scientifique et didactique à l'œuvre dans la Bible historique de Guyart-des-Moulins » (p. 27-43), puisqu'il s'agit de transmettre, outre le texte biblique, tout l'apparat savant de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur.

Ce volume s'inscrit dans la lignée de nombreux ouvrages récents sur les traductions et traducteurs médiévaux, à cette différence que le propos n'est pas ici centré sur le bilinguisme ou la diglossie, ni sur les principes de la traduction médiévale ou leur(s) application(s), mais se focalise sur la « relation multi-paradoxe » entre une langue posée comme savante et celle qui s'essaie à le devenir. Cette approche nécessite d'envisager l'avancée du français et le recul du latin, mais aussi les résistances du latin voire ses reconquêtes. Elle pose aussi la question des domaines concernés : où le français a-t-il eu le plus de mal à s'imposer ? Dans quels champs les méthodes de traduction habituelles (calque, néologie, glose) ont-elles eu le plus de mal à se faire accepter ? Cette exclusion est-elle due à de vraies difficultés ou à des résistances culturelles ?

L'approche choisie conduit à la révision de datations hâtives et de la chronologie des moments où le français s'est imposé dans tel ou tel champ. Nécessairement, le volume ne se limite pas au Moyen Âge mais débordé sur le XVI<sup>e</sup> siècle, offrant quantité de pistes nouvelles. Les thèmes abordés au fil du volume sont la Bible, la médecine, les *realia* (animaux, terre, agriculture), le droit, champs auxquels les *indices* du volume (auteurs et anonymes anciens ; auteurs modernes ; lieux ; notions ; mots latins et grecs ; mots français) fournissent un accès commode. Nous présenterons ici une sélection des réflexions qui se croisent et se répondent entre contributions, mais on notera qu'un fil rouge supplémentaire, dont les auteurs n'ont peut-être pas été conscients, est constitué par le fait que la science antique est, en particulier depuis Isidore, adossée à l'étymologie qui assume une fonction de décodage permettant de lier la chose et le mot. Or cette dimension constitue, on le verra, une *crux* permanente pour les traducteurs : ces étymologies ne fonctionnant évidemment que dans la langue de départ, les traducteurs sont condamnés soit à y renoncer soit à en proposer des aménagements plus ou moins heureux.

Deux contributions consacrées à la médecine témoignent d'attitudes extrêmement contrastées à l'égard de l'usage du français. Isabelle Védrenne-Fajolles (« Médecine médiévale et plurilinguisme : de la pertinence des facteurs génériques », p. 47-82) démontre ainsi que la traduction française partielle de la *Chirurgia* d'Henri de Mondeville (début du XIV<sup>e</sup> siècle) se révèle la plus audacieuse en matière de transfert autoritatif vers le français, la traduction de la *Chirurgia* de Guy de Chaliac confirmant le retour en arrière amorcé dans l'œuvre de Martin de Saint-Gille. Sylvie Bazin-Tacchella (« Disparition ou maintien du latin dans la littérature médicale pratique : le cas des antidotaires et des réceptaires médicaux

en français [XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles], p. 83-114) souligne à quel point le clivage entre latin et vernaculaire est inopérant dans ce domaine, qui se caractérise par « une sorte de *continuum* du latin au français » (p. 86), le but étant d'atteindre des catégories de praticiens peu lettrés mais qui se voient toutefois comme des spécialistes.

L'exemple du bestiaire est également emblématique des approches à la fois historique, linguistique et scientifique du volume. La période comprise entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles est en effet celle de la mise au point du vocabulaire animalier en français, soulevant évidemment la question de la scientificité du sujet, qui ne doit pas être évaluée selon nos critères. Six bestiaires médiévaux sont envisagés par Cécile Le Cornec-Rochelois, dans sa contribution « Nommer les animaux en latin dans les encyclopédies et les bestiaires français : savoir ou ignorance ? » (p. 117-138), qui correspondent à des traductions plus ou moins fidèles du *Physiologus* dans sa version latine *B-Is*, à l'exception celui de Gervaise, inspiré des *Dicta Chrisostomi*. Les problèmes de traduction recensés tournent généralement autour de la difficulté à traduire un terme quand on n'a jamais entendu parler de l'animal en question dans sa langue maternelle, et la solution retenue consiste en général à emprunter la dénomination latine du texte source (*pellicanus*). L'auteur présente quelques-uns de ces tâtonnements, empruntés à Philippe de Thaün, intéressant pour son attachement au grec : « *Monosceros griu est, / en français "un corn" est* ». On voit que l'on a ici affaire à un calque d'*unicornis*, à du latin francisé. Un autre type de tâtonnement mène à traduire, non pas le nom de l'animal, mais sa propriété : le grec *leôn* est ainsi rendu par *rei* en français (le roi des animaux) alors que le substantif *lion* est attesté en français dès le XII<sup>e</sup> siècle. Le contraste apparaît à l'évocation de ses successeurs, moins inféodés à leur source latine, ce

qui est visible par le relâchement du lien par rapport au grec, et par le fait qu'ils préfèrent avouer leur ignorance du nom français plutôt que d'inventer. Guillaume le Clerc reconnaît ainsi à propos de la hyène qu'il « ne la sai nommer en franceis », alors qu'il vient de dire « qui a non yenne en grezeis », montrant que *yenne* est encore ressenti comme étranger et exotique. La difficulté à tout transférer du latin en français, des armoires aux bougettes, se perçoit spécialement dans les tentatives de transposition d'un discours « scientifique » fondé sur l'étymologie, envisagée comme garant de la raison d'être intrinsèque des mots. Jean Corbechon traduit ainsi le passage de Barthélemy l'Anglais consacré aux abeilles : « les mouches a miel selon Ysidore sont ainsi appellees pour ce que elles sont nees sans piez ». Outre le fait que ce type de transposition immédiate est impuissant à rendre compte du « lien » entre *apes* [a + pes] et *sine pedibus* (Isid., *Etym.* 12, 8, 1), elle révèle en filigrane que le latin reste seul capable d'expliquer le monde. Cécile Le Cornec-Rochelois propose d'ailleurs une liste précise des blocages de ce type qu'elle a pu identifier, mais souligne parallèlement la volonté, qui va croissant, de bâtir des passerelles entre le monde savant (latin) et la compréhension de ceux qui pratiquent le vernaculaire. Cette évolution se lit nettement dans le changement des procédés mis en œuvre : au XII<sup>e</sup> siècle, on part d'un nom latin ou gréco-latin pour proposer un équivalent en français, alors qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, le traducteur construit ses développements à partir d'une dénomination française qui ouvre sur des informations d'ordre lexicographique, dont le nom latin correspondant est seulement un élément. Traduire supposant enfin de rendre un terme étranger par un terme de la langue-cible, cette contribution se clôt sur une étude de cas précis qui permettent de voir comment une dénomination

s'impose, dans des situations de doublons : *assida*, pour laquelle les traducteurs hésiteront longtemps entre « autruche » et « chameau » ; *ceta*, entre « cète » ou « baleine » ; *castor*, entre « castor » ou « bievre », « castor » l'emportant pour la technique d'autocastration prêtée à l'animal, qui révèle le poids persistant de l'étymologie ; *mustela*, entre « mustelle » ou « belette ».

La contribution de Christine Silvi : « Comment nommer la terre en français ? De quelques signifiants utilisés par les encyclopédistes médiévaux » (p. 139-168) fonde sa réflexion sur le constat que, parmi les noms latins de ce domaine sémantique (*terra*, *humus*, *tellus*, *ops*, *arua*, *arida*, *sicca*, *solum*), ceux qui évoquent la divinité de la Terre posent problème. Cette difficulté conduit les auteurs vernaculaires à renoncer à leur trouver des équivalents propres et à tout rapporter à *terra* rapproché de *terere*, parce qu'on la « foule », et de *solum* qui évoque *solidum*, où l'on retrouve le poids de l'analyse étymologique. En français, *terre* se voit en particulier privilégié pour sa polyvalence. Le corpus étudié (Sydrac le Philosophe, *L'Image du monde* de Gossuin de Metz, *Li Livres dou Tresor* de Brunetto Latini, *La Petite Philosophie* et *Placide et Timeo*) montre que la kyrielle de lexèmes hérités d'Isidore ne sont traduits que de façon occasionnelle, et que l'innovation réside dans les tentatives pour rendre lisibles en langue vernaculaire les justifications des signifiants traditionnels (*Ops* ainsi nommée parce qu'elle « aide »).

La contribution de F. Vigneron (« Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture : le cas du *Livre des ruraux prouffis du labour des champs* de Pierre de Crescens », p. 169-183) s'intéresse à la transmission du *Rustican*, qui est le nom commun du traité, jusqu'en 1540, ce qui met en lumière la disparition du latin dès le ms de Chantilly 340 (1450-1460). Pour autant, cette innovation ne constitue pas

forcément un progrès, d'une part parce que les erreurs de rendu deviennent du même coup impossibles à détecter et à corriger (*flamula* se voit ainsi traduit par « flambe » alors qu'il s'agit d'une toute autre plante), et d'autre part, parce que ce basculement imposait des réaménagements qui n'ont pas été immédiatement effectués (le scribe du ms de Chantilly garde par exemple l'ordre des noms latins pour la table des matières du livre VI, même s'il est passé au français). L'auteur se penche plus spécifiquement sur le bilinguisme du ms de Bruxelles (Bibl. Roy. 10227), qui se signale par des équivalents souvent introduits par « aultrement dit » (cf. lat. *aliter*, *uel aliter*) ou bien « ou », dans une sorte de synonymie indifférente aux catégories français / latin (cet « aultrement » fait l'objet d'une longue analyse aux p. 177-181). L'impression finale est que le traducteur ne reconnaît pas de suprématie automatique du latin dans sa capacité à nommer les plantes, mais l'utilise plutôt comme un « filet de secours » destiné à préserver en toute sécurité les connaissances à transmettre, ce qui ne correspond donc pas à une raison idéologique mais bien plutôt à une motivation pratique. Le vernaculaire est parfaitement apte à exprimer des notions de botanique, le latin étant là pour garantir l'exactitude des dénominations vernaculaires.

Concernant le domaine juridique, Hélène Biu (« La langue d'oïl est-elle apte à dire le droit ? Réflexions sur l'élaboration du lexique juridique français », p. 187-240) souligne en préambule l'absence de travaux sur les traductions médiévales de textes juridiques romains, qui sont pourtant fort nombreuses : leur recension n'est pas achevée et elles sont presque toutes inédites. Les analyses partielles possibles démontrent cependant l'existence d'un authentique consensus traductionnel, dont il reste pour l'heure difficile de déterminer

si les traductions étudiées sont le reflet ou si elles l'ont causé ; tout au moins peut-on établir que la diffusion de certaines traductions a contribué à répandre un vocabulaire normalisé.

Conclusif du volume, l'article de Stéphane Marcotte (« Droit et langue française au Moyen Âge : essai de synthèse sur une relation multi-paradoxe », p. 241-356) se présente comme une modeste synthèse, alors qu'il s'agit d'une véritable somme, déclinée selon différents paradoxes relevés par l'auteur. La première question posée est celle de l'usage prolongé du latin pour dire le droit au Moyen Âge, dans la France d'oïl, et du paradoxe qui consiste à continuer à exprimer le droit en latin, c'est-à-dire dans une langue qui n'est pas accessible à tous les justiciables : une particularité du droit est qu'il est de fait à la fois savant, par ses auteurs, et vulgaire, par ses justiciables. Les recours ordinaires sont au passage exposés (traduction orale et francisation du latin, dont l'auteur relève un véritable « mode d'emploi » p. 245), mais leur existence n'explique pas le pourquoi de l'attachement mais seulement le moyen de pallier les inconvénients qu'il comporte, surtout que la pastorale est en roman depuis 813. L'auteur relève d'ailleurs que parallèlement, les moyens d'exprimer le droit en français existent bel et bien : les notaires, dès qu'ils se mettent à écrire en français, le maîtrisent parfaitement. Le même phénomène se vérifie pour les traducteurs, alors qu'il n'existe pas de corpus de droit en français avant le xvi<sup>e</sup> siècle.

Un autre des paradoxes relevés par S. Marcotte est le fait que le français s'impose comme langue du droit au moment de l'humanisme, c'est-à-dire précisément au moment où l'on crée un établissement universitaire voué à l'enseignement du grec et du latin (1530) et de l'éloquence latine (1534). Nombre de traits caractéristiques sont relevés au fil des pages et illustrés par une grande richesse d'exemples. Le premier est le

mélange de concurrence et de réciprocité, concernant les liens entre le latin et le français au Moyen Âge, où se dessine un contact plutôt qu'une filiation : comme le souligne S. Marcotte, « il était possible, moyennant d'évidents et parfois lourds sacrifices en matière de correction grammaticale, de faire survivre le latin à lui-même » : ce qui a permis la survie du latin, c'est donc la possibilité de puiser dans le lexique français, et cette notion très importante de réciprocité vient donc judicieusement contrebalancer celle de concurrence. Concernant le monde politique et les notions d'identité, le rôle de la chancellerie royale est essentiel, et ceci bien avant Villers-Cotterêts, qui assure la promotion de la langue de l'état *françois* : l'auteur rappelle, en référence aux travaux de S. Lusignan, l'épisode des conflits entre Philippe VI et sa propre chancellerie pour imposer l'usage d'une langue qu'il comprenait, car le phénomène se reproduit à l'identique au xvi<sup>e</sup> siècle, à ceci près qu'il s'agit cette fois de museler le Parlement. On observe d'autre part une corrélation entre langue et droit, le latin correspondant au droit romain, le français au droit coutumier ; le latin a donc pour lui d'être adossé à un corpus difficilement remplaçable et qui s'enseigne, alors que le français est utilisé en droit hors des circuits académiques. Du point de vue de la philosophie et de l'histoire, on relève une certaine adéquation entre une langue et un savoir constitué en cette langue, comme si parler de droit romain en français dénaturait le droit romain, idée dont découle la tentation de procéder par calque pour les traductions, ce qui crée une langue technique tout aussi opaque pour les destinataires ; à l'inverse s'observe un lien génétique entre le français et le droit coutumier, qui n'est pas spéculatif, procède de l'usage et n'a aucun besoin d'être diffusé ailleurs que là où il est appliqué.

Anne GRONDEUX  
HTL – CNRS – Paris Diderot



**Le retour d'un « génie ordinaire »,**  
compte-rendu de : **Evgenij Polivanov.**

*Pour une linguistique marxiste.*

*Articles choisis*, édités et présentés par  
Elena Simonato, traductions d'Elena  
Simonato et Patrick Sériot, Limoges,  
Lambert-Lucas, 2014, ISBN 978-2-  
35935-079-1.

On peut certainement parler d'une renaissance de la pensée formaliste en général et du formalisme russe en particulier. De nombreuses recherches récentes<sup>1</sup> et des colloques<sup>2</sup> en témoignent. La pensée de Evgenij Polivanov (1891-1938)<sup>3</sup>, ce « linguiste moderne »

par excellence, fait partie de cette redécouverte.

En 2008, les participants du colloque parisien « Evgenij Polivanov et sa contribution à la linguistique » ont exprimé le souhait de voir paraître le recueil d'articles de Polivanov « Pour une linguistique marxiste » paru pour la première fois en 1931 et conçu comme le condensé de cette remarquable réflexion linguistique en plein essor, réflexion anéantie dans un camp stalinien. Polivanov l'a rédigé en exil en Ouzbékistan après la rupture avec Nikolaj Marr (1929) et sept ans avant d'être fusillé « pour espionnage au profit de Japon » (p. 23).

Le remarquable effort d'Elena Simonato, Maître de conférences à l'Université de Lausanne, a réalisé ce souhait. Une anthologie de textes majeurs du testament théorique de celui que ses contemporains ont surnommé « un génie ordinaire » (V. Chklovski) est désormais accessible aux lecteurs francophones. Ce recueil présente la riche personnalité de Polivanov sous plusieurs facettes organisées autour de trois textes majeurs de son recueil de 1931 : comme « planificateur linguistique » ou encore comme « ingénieur des langues » (p. 33-94), comme « pionnier de la linguistique urbaine » (p. 95-130) ; comme penseur de « l'avenir de la

- 1 Voir un aperçu de nouvelles recherches sur le formalisme russe dans : Catherine Depretto, « L'appareil terminologique du formalisme russe et la science de l'époque », dans *Les enfants de Herbart, Des formalismes aux structuralismes en Europe centrale et orientale. Filiations, reniements, héritages*, éd. par Xavier Galmiche, cf : *Formalisme esthétique en Europe centrale*, formesth.com. ; Depretto, Catherine, « Le formalisme russe et ses sources. Quelques considérations de méthode », dans *Cahiers du Monde russe*, n° 51/4, Wladimir Berelowitch et Michel Espagne (org.), *Sciences humaines et sociales en Russie à l'Âge d'argent : quelques figures de transferts*, 2010, p. 565-579.
- 2 Pour ne mentionner que quelques colloques internationaux récents tenus en France : Colloque international : Fonctionnalisme et transferts de savoirs à Prague dans les années 1920 et 1930. Les recherches ethnographiques et théâtrales de Petr Bogatyrev (Université Paris-III/IUF), Paris, 17-18 novembre 2009 ; Colloque international : Evgenij Polivanov (1891-1938) et sa contribution à la linguistique (Université Paris-7 /CNRS), Paris, 25-26 juin 2009 ; Colloque international Arrière-plan linguistique du formalisme russe, Paris, Université Paris-7, 4-5 avril 2013.
- 3 Citons en guise de présentation de cette personnalité : « Théoricien de la linguistique générale et de la sociolinguistique, polyglotte maîtrisant une soixantaine de langues, spécialiste, entre autres, du japonais, du chinois, de l'ouzbek

et autres langues turques, déchiffreur des accords secrets du gouvernement du tsar pendant la guerre de 1914-1918, adjoint au commissaire du peuple aux Affaires étrangères chargé de la section d'Orient, rédacteur en chef du premier journal communiste publié à Saint-Petersbourg en chinois, membre du parti bolchevik dès 1919, responsable de la division de l'Extrême-Orient du Komintern à Moscou, traducteur de la poésie chinoise classique, membre actif de l'OPOIAZ, créateur d'alphabets, antimarriste, fusillé dans les prisons staliniennes – tel fut Evgenij Polivanov... » (« Introduction » dans S. Archambault, S. Tchougounnikov (éd.), *Evgenij Polivanov (1891-1938). Penser le langage aux temps de Staline*, Paris, Institut d'études slaves, 2013, p. 7).

langue » (p. 179-208). Les riches annexes comportent l'index des noms et des personnages mentionnés par Polivanov, la liste des ouvrages cités, les références bibliographiques ainsi que trois lettres inédites de Poliavnov à Nikolaj Marr (p. 209-249).

Ainsi systématisée, cette pensée ne cesse de frapper par sa puissance. Un formalisme étrange donc, celui dont les « structures » hantent la rue. Il s'agit d'un projet théorique radical dont la portée reste puissamment imprégnée par l'enthousiasme idéaliste de la révolution russe<sup>4</sup>. C'est en avançant dans ce texte qu'on comprend le sens authentique de ce qualificatif de « linguistique marxiste » qui pourrait paraître totalement obsolète<sup>5</sup>. En réalité, il signifie une approche « nouvelle » ou « expérimentale ». Mais aussi une approche résolument « synchronique » (par opposition à l'approche historique, impliquant l'étude de l'état actuel du système ; une approche visant à asseoir la linguistique comme « une science concrète de l'évolution des langues » (p. 34), une approche « sociale », fondée sur l'étude des « parlers vivants » et abordant la langue comme un « fait social » (p. 34). C'est dans le même sens qu'il convient de comprendre d'autres conceptions expérimentales d'alors comme celles des théoriciens du cercle de Baxtin : l'« approche sociologique » en littérature [de] Pavel Medvedev, la « sociolinguistique » de Valentin Volochinov, enfin – de nouveaux outils conceptuels des formalistes russes – tels que le « fait littéraire », l'« évolution littéraire », la « vie littéraire ».

4 Polivanov écrit en effet : « La révolution nous a appris que l'impossible devient possible, et que ce qui est possible doit se réaliser » (cité dans : *ibid.*, p. 35).

5 E. Simonato fait remarquer à juste titre que « la matière de l'ouvrage ne ressort pas complètement de son titre » et que ce titre se réfère « au thème central de l'ouvrage qui est la révolution et la langue russe » (*ibid.*, p. 33).

Les commentaires de E. Simonato soulignent la dimension révolutionnaire de la pensée de Polivanov : « révolutionnaire » au sens « expérimental » ou encore « futuriste », une pensée porteuse de changements de paradigme. Ainsi, dans l'article « Linguistique historique et politique linguistique », Polivanov aboutit au projet de créer une « historiologie linguistique » (*lingvističeskaja istoriologija*) conçue comme une nouvelle branche de la linguistique » (p. 68-69).

Selon Polivanov, le but de la linguistique consiste à étudier l'état présent d'une langue pour pouvoir faire des pronostics sur son état futur. Pour être en mesure de le faire, il faut disposer d'une « doctrine générale de l'évolution du langage ». Et Polivanov d'ajouter : « en d'autres termes, nous avons besoin d'une historiologie linguistique »<sup>6</sup>. L'historiologie linguistique est une doctrine générale du mécanisme de l'évolution du langage. Pour Polivanov, l'histoire est nécessaire en tant qu'étude des étapes passées du langage (plus précisément, des étapes passées des langues particulières et des familles de langues. C'est là que Polivanov voit la première application des résultats de la linguistique historique. Polivanov semble identifier « historiologie » et « linguistique générale » : en effet, pour lui, un « linguiste-généraliste » est un historiologue car, selon son expression, « c'est dans la linguistique générale que réside le sens philosophique de notre science »<sup>7</sup>. Certains développements permettent de conclure que l'objet de l'historiologie, en tant que doctrine du mécanisme de l'évolution du langage, est l'évolution des représentations langagières. À notre avis, cela signifie que le vrai objet de l'historiologie consiste à étudier les étapes du développement de la « parole interne » ou encore de « la pensée ». L'historiologie est par conséquent la discipline qui a

6 *Ibid.*, p. 25.

7 *Ibid.*, p. 25-26.

pour but d'établir des relations causales entre les faits linguistiques externes (fournis par la linguistique comparée) et les faits psychiques internes (objet de la psychologie), elle vise à reconstruire l'évolution de « conscience verbale ».

L'historiologie est en outre la science des tendances ou des « directionnalités » évolutives du langage. La linguistique comparée en tant que science empirique sert de « matériau » à cette nouvelle « linguistique générale », baptisée « historiologie » et définie comme une science sociologique<sup>8</sup>. L'historiologie assure l'organisation de faits linguistiques en soi neutres, elle les « fléchit » dans une direction précise car elle leur communique une orientation, un but ou un sens : en quoi elle joue le rôle de « forme » au sens de l'opposition formaliste entre le « matériau » passif et la « forme » active, cette dernière étant perçue comme « déformation » du « matériau ». L'objet de l'historiologie est la corrélation de deux séries : une série factuelle issue de la linguistique comparée (le matériau) et une série formelle, fournie par l'évolution du langage.

Mais Polivanov, lui-même poète et traducteur de la poésie, est aussi un théoricien futuriste du langage. En effet, dans ses conceptions il a recours au concept de langue *zaum'*, langage poétique asémantique ou « transrationnel » exploré par les poètes futuristes russes (dont le fameux « avénirien » de Velemir Xlebnikov). Polivanov pose la « langue transmentale » comme mécanisme de l'évolution du langage, il fait partie de son modèle de l'évolution du langage, modèle doté d'un fort « potentiel prédictif » en explicite le fonctionnement. Définie en 1930 par Polivanov comme « le principe phonétique commun de toute technique poétique », en termes de « reprise », de « répétition » et de « bordure »<sup>9</sup>, la

langue transmentale (*zaum'*) fournit la matrice explicative du mécanisme général de l'évolution du langage. Ce concept de *zaum'*, formaliste par excellence, permet de comprendre le mécanisme de l'évolution mutationniste, de l'évolution par sauts ou par bonds, dans le formalisme russe. Définie ainsi, la langue *zaum'* apparaît comme l'équivalent poétique de la mutation du système, elle est la figure clé de l'évolution langagière et littéraire dans le formalisme. Ce concept est alors équivalent au terme de déplacement (*sdivig*) dont le but consiste à déplacer, à ébranler les éléments fixes ou encore automatisés. C'est ainsi que ce terme exprime la fonction essentielle de la « défamiliarisation » (*ostranenie*) formaliste. La langue *zaum'* est le procédé principal qui permet d'accéder à l'état futur du système par la métamorphose (décomposition) qu'elle fait subir aux unités lexicales fixes.

Le fait que cette pensée se situe à la limite d'une utopie théorique – comme de nombreuses utopies avant-gardistes du début du xx<sup>e</sup> siècle – n'affaiblit nullement sa puissance. Elle rappelle que la linguistique est une aventure intellectuelle, un champ d'expérimentation et le contraire d'une routine consistant à appliquer des modèles préfabriqués aux dociles faits de langue. Chez Polivanov, cette dynamique futuriste se trouve combinée avec le souci d'une extrême rigueur incarnée dans sa phonologie ainsi qu'avec des analyses sociolinguistiques d'une étonnante subtilité. Dotée d'un précieux appareil critique minutieusement établi, cette édition représente un magnifique outil de travail pour quiconque s'intéresse aux sources de la linguistique contemporaine et, en particulier, à la phonologie et la sociolinguistique.

Serge TCHOUGOUNNIKOV  
Université de Bourgogne, Dijon

8 Cf. *ibid.*, p. 26.

9 E. Polivanov, *Selected works: articles on general linguistics*, compiled by A. A.

Leontev, The Hague, Paris, Mouton, 1974, p. 350-367.

**Ekaterina Vel'mezova [Velmezova],**  
*Istorija lingvistiki v istorii literatury*  
 [L'histoire de la linguistique dans  
 l'histoire de la littérature], Moskva :  
 Indrik, 2014, 416 p.

Ekaterina Vel'mezova enseigne depuis plusieurs années à la Section de langues et civilisations slaves de l'Université de Lausanne, où elle est notamment chargée depuis 2006 d'un enseignement en histoire et épistémologie des idées linguistiques. C'est dans le cadre de ce cours, et dans le but de favoriser le travail d'étudiants qui doivent en une année assimiler un « matériau assez important » (p. 9), qu'elle a imaginé un enseignement qui aborderait les idées linguistiques à partir de leur présence dans des œuvres littéraires. Mais, si l'ouvrage est au départ issu d'une réflexion pédagogique – le programme du cours d'histoire des idées linguistiques avec appui sur des textes littéraires est d'ailleurs donné en annexe à l'introduction (p. 16-17) – il est aussi et surtout un ouvrage qui analyse dans le détail la présence de théories linguistiques dans la littérature, qui présente et développe lesdites théories, qui cherche à déterminer quel(s) linguiste(s) ayant existé se cache(nt) derrière tel ou tel personnage de roman, et qui vise à déterminer dans quelle mesure les théories linguistiques présentées et/ou développées dans les œuvres littéraires analysées reflètent la réalité scientifique. Il faut souligner aussi que l'auteure prend prétexte de la présence, dans les œuvres littéraires choisies, de toute allusion (même petite) à une question de linguistique pour l'aborder et la développer, ce qui fait que l'ouvrage constitue, en fin de compte, un panorama détaillé et présenté d'un point de vue original de l'histoire de la linguistique.

Après une Introduction (p. 9-17) qui présente la genèse de l'ouvrage, ainsi que son contenu, Ekaterina Vel'mezova aborde, en six chapitres, six grands

moments de l'histoire de la linguistique présentés dans un ordre chronologique :

1) Le premier chapitre (p. 19-58) aborde la problématique de la linguistique historico-comparée à partir de la dernière nouvelle de Prosper Mérimée *Lokis* (1869), qui emmène le lecteur en Lituanie sur les pas du professeur Wittembach (derrière lequel se cachent, selon l'auteure, August Schleicher, Max Müller et Mérimée lui-même qui était un amateur passionné de linguistique) parti étudier d'anciens manuscrits lituaniens. L'analyse de la nouvelle permet d'aborder un nombre relativement important de points liés à la linguistique historico-comparée : de la mort du vieux-prussien à la notion de *loi* en linguistique, en passant, entre autres, par le problème du basque, du sanskrit comme proto-langue indo-européenne, et par l'histoire de l'étude du lituanien.

2) Le deuxième chapitre (p. 59-102) part de la pièce de George Bernard Shaw *Pygmalion* (écrite en 1912) et s'intéresse avant tout à la phonétique expérimentale, à partir des travaux du personnage de Henry Higgins, professeur de phonétique, que l'auteure identifie comme étant le mélange des phonéticiens britanniques Henry Sweet et Daniel Jones. Outre la phonétique et son histoire, la pièce permet d'aborder la question des langues artificielles, celle du développement des sténographies, ainsi que des réformes de l'orthographe.

3) Dans le chapitre 3 (p. 103-196), l'auteure lit *Le faiseur de scandales ou les soirées de l'île Vassilevski* (1928) de l'écrivain soviétique Veniamine Kaverine. Elle y traite de l'ambiance révolutionnaire des années 1920 en URSS et de son influence sur la jeune linguistique soviétique en formation ; ainsi, il est question, entre autres, de l'édification linguistique en URSS et des débuts de la linguistique appliquée, de la latinisation des alphabets, des théories de Nicolas Marr (l'évolution langagière par stades,

la paléontologie du langage, le refus de l'indo-européanistique occidentale, etc.), et de celles d'Eugène Polivanov qui a certainement servi de modèle au personnage de Dragomanov du roman de Kaverine.

4) Le quatrième chapitre (p. 197-226) nous emmène dans l'Union soviétique des années 1930, à travers les quatre romans (1928-1933) de l'écrivain (là encore soviétique) Konstantin Vaguinov. C'est la période des débuts de ce qu'on a appelé le « Cercle de Bakhtine », celle des interrogations autour des rapports entre la linguistique et les études littéraires ou la philosophie. Ce chapitre est aussi l'occasion pour l'auteur de présenter d'autres disciplines des sciences humaines dans le contexte soviétique de l'époque.

5) Au centre du cinquième chapitre, le plus volumineux (p. 227-336), se trouve la version de 1968 du roman *Le premier cercle* d'Alexandre Soljenitsyne. Y sera abordée avant tout et surtout l'intervention de Staline en linguistique, quand en juin 1950, à travers un article publié dans la *Pravda*, il reniera les théories de Nicolas Marr et remettra la linguistique soviétique dans le « droit chemin ». Dans ce chapitre, Ekaterina Vel'mezova rappelle non seulement les différents épisodes de la « discussion linguistique » de l'année 1950, mais cherche aussi à retrouver les raisons qui pourraient expliquer la décision de Staline, à travers ce qu'elle nomme les « “questions” “géorgienne”, “slave” et “chinoise” » (p. 257). Signalons que le roman de Soljenitsyne donne aussi à l'auteur l'occasion d'aborder un point intéressant de l'histoire de la linguistique soviétique, à savoir celui des recherches pratiques et expérimentales autour de la transmission, du codage et de la reconnaissance de la voix humaine (dès la page 314).

6) L'ouvrage se termine avec un chapitre consacré au triomphe du structuralisme, avec comme base la nouvelle des frères Strougatski *Tentative*

*de fuite* de 1962 (p. 337-392). Il y est question de la linguistique de l'URSS des années 1960, avec ses interrogations autour du structuralisme et de sa place dans le paysage scientifique du pays, des tentatives de traduction automatique, des débuts des théories de l'information.

Chaque chapitre est suivi d'une imposante bibliographie (à chaque fois plusieurs dizaines de références) et à travers tout l'ouvrage court un appareil critique efficace et détaillé, avec la présence d'un index des noms propres et d'une grande quantité de notes de bas de page comportant nombre de précisions, développements latéraux et explications.

À la fin de sa conclusion, Ekaterina Vel'mezova laisse entrevoir qu'il y a certainement encore d'autres œuvres littéraires dans lesquelles apparaissent des développements linguistiques. Nous espérons donc qu'elle poursuivra ses recherches dans cette direction intéressante et originale et qu'une seconde édition augmentée pourra prochainement voir le jour. Signalons enfin qu'une traduction française serait la bienvenue ; en effet, l'ouvrage, né d'une réflexion pédagogique dans le cadre d'un département universitaire de slavistique, est en grande partie consacré à l'histoire de la linguistique russe et soviétique et une éventuelle traduction française en ferait certainement, à notre connaissance, l'ouvrage en français le plus complet qui traiterait de la linguistique soviétique et de son histoire.

Sébastien MORET  
Université de Tartu

**Nissille, Christel**, « *Grammaire floue* » et enseignement du français en Angleterre au *XI<sup>e</sup> siècle*. *Les leçons du manuscrit Oxford Magdalen 188* (Romanica Helvetica, 133). Tübingen : A. Francke Verlag, 2014, x + 492 p. + CD-ROM. ISBN 978-3-7720-8508-6.

Dans cette version révisée de sa thèse de doctorat (Université de Neuchâtel, 2009), Christel Nissille offre une étude approfondie ainsi qu'une édition du manuscrit Oxford Magdalen 188, ff. 9r-102v. A. Kristol ayant signalé (Kristol, p. 2000 ; 2001) la finalité pédagogique de *La Somme le Roi*, texte principal du manuscrit en question, en le qualifiant de « pierre de Rosette de l'enseignement médiéval du français en Angleterre », il restait à tirer « les leçons du manuscrit », c'est-à-dire d'une part à définir la place qu'un « manuel » de ce type pouvait avoir dans l'enseignement du français au xv<sup>e</sup> siècle, et d'autre part à tenter de reconstituer les conditions intellectuelles de sa mise en forme et de ses traductions. En effet, même si des fragments de manuels de français occupent les premiers folios du manuscrit dans lequel se trouve cette version de *La Somme le Roi*, on doit se demander de quelle manière ce traité moral composé au xiii<sup>e</sup> siècle a pu servir à enseigner ou à apprendre le français au xv<sup>e</sup> siècle. Nissille nous livre donc ici un examen détaillé des conditions de production du manuscrit, en replaçant celui-ci dans l'histoire de la pédagogie du latin et du français au Moyen Âge et en évaluant les hypothèses que l'on peut poser sur sa forme, son contenu et sa fonction pédagogique. L'une de ses propres hypothèses est qu'il s'agit d'un texte-charnière entre le développement de l'apprentissage « par l'usage » des langues classiques et à l'inverse, de la « grammaticalisation » des langues vulgaires. Une seconde hypothèse est que les deux traductions du texte fournissent l'enseignement syntaxique absent des manuels, en « révélant » les structures syntaxiques du français que les apprenants de niveau avancé devaient maîtriser pour former des phrases grammaticalement correctes. Ainsi employée dans un but pédagogique, la traduction témoigne d'un côté d'un savoir intuitif et pragmatique des différences syntaxiques entre français,

latin et anglais, et d'un autre côté du croisement qui se produit au xv<sup>e</sup> siècle entre les deux courants pédagogiques ayant prévalu dans l'enseignement des langues au Moyen Âge : la pédagogie à destination « savante » du latin évoluant vers un enseignement plus direct, et la pédagogie « directe » des langues vulgaires, fondée sur une connaissance intuitive de leur fonctionnement, se cristallisant progressivement dans des ouvrages théoriques.

La synthèse et l'emploi que fait Nissille d'un grand nombre de travaux consacrés à la pédagogie médiévale en Angleterre et publiés en plusieurs langues, ainsi que son édition annotée du manuscrit, en version imprimée et numérisée (interrogeable), seront grandement appréciés des chercheurs francophones s'intéressant au sujet.

Le livre se divise en trois grandes parties : la première situe le manuscrit Oxford Magdalen 188 dans l'histoire de l'enseignement des langues et parmi les manuels conçus à cet effet en Angleterre, du Moyen Âge à la Renaissance ; la seconde partie est une étude approfondie du manuscrit qui souligne les détails matériels, calligraphiques et orthographiques permettant de reconstituer les intentions pédagogiques du scribe-traducteur ; la troisième partie se compose de l'édition du texte de *La Somme le Roi*, sur lequel se base ce travail, précédé d'un répertoire des manuscrits mentionnés dans les deux premières parties et d'une table de concordances entre le texte du manuscrit Magdalen 188 et celui du manuscrit de Paris, Bibliothèque Mazarine 870, publié par Brayer-Leurquin (2008).

Dans la première partie, Nissille passe en revue et compare entre eux les manuels composés pour l'enseignement des langues (latin et français) en Angleterre du Moyen Âge à la Renaissance, en dégageant des divers outils pédagogiques employés au cours de cette époque une foule de renseignements sur les

compétences linguistiques des auteurs, sur leurs approches pédagogiques et sur les objectifs linguistiques qu'ils visaient à développer chez leurs élèves. Les deux premiers chapitres dressent un tableau des supports et méthodes employés tout d'abord dans l'enseignement du latin (ch. 1), puis dans l'enseignement du français (ch. 2) pendant la période considérée. Le troisième chapitre décrit le manuscrit dans ses caractéristiques physiques et graphiques, puis se concentre sur le texte et les deux traductions de *La Somme le Roi*, pour enfin poser des hypothèses sur le scribe, le traducteur, le possesseur, les objectifs et le lectorat de ce manuscrit. Ce chapitre montre de façon convaincante que le manuscrit a été élaboré en trois phases : en premier lieu, l'original en français a été copié et révisé à partir d'une autre copie par moments défectueuse, mais dans une calligraphie très soignée ; le texte a ensuite été traduit en latin ; et enfin traduit en anglais. Cette première partie de l'ouvrage se clôt sur les hypothèses que les observations précédentes permettent de poser quant aux objectifs didactiques et linguistiques du texte et de ses traductions.

La seconde partie entame la vérification de ces hypothèses au moyen tout d'abord de l'examen général (ch. 4) des deux traductions interlinéaires qui se superposent au texte français de *La Somme*, montrant les fonctions que chacune semble assumer : la traduction latine souvent littérale et peu idiomatique, que l'on peut rapprocher de la pratique de la traduction grammaticale employée dans l'enseignement du latin, semble servir de révélateur du fonctionnement de la phrase française, tandis que la traduction anglaise, plus idiomatique, dirige l'attention du lecteur sur le sens du texte ; ainsi chacune des traductions jouerait le rôle de moyen cognitif pour appréhender les points de syntaxe ou de sémantisme sur lesquels l'auteur du manuscrit souhaitait attirer l'attention de ses lecteurs ou auditeurs. Le ch. 5 s'éloigne

légèrement de cette problématique en s'attachant à cerner les connaissances linguistiques du scribe-traducteur dans les trois langues (français, latin, anglais). La démonstration s'appuie ici sur ce que les traductions et les corrections nous livrent de la compréhension par l'auteur de « phénomènes délicats », tels que la substantivation de l'infinitif, l'emploi des adverbes et de l'adverbe de phrase *si*, de la négation et l'identification des référents du pronom indéterminé *on/l'en/ung*. Le ch. 5 se termine par une étude des « facteurs d'identification analogique interlinguistique » – ressemblances formelles, faux amis, étymologie – qui ont déterminé des erreurs de compréhension du texte source (*La Somme le Roi*) chez le scribe-traducteur. Finalement, le ch. 6 examine de façon plus précise les choix de traductions pour quelques sous-systèmes de l'ancien français qui contrastent avec leurs équivalents latins et anglais : les démonstratifs, les articles et les pronoms personnels.

Enfin, dans la troisième partie du volume, l'Annexe 1 (ch. 7) est un répertoire des textes et manuscrits mentionnés dans l'ouvrage. L'Annexe 2 (ch. 8) donne la table de concordance des deux manuscrits dans lesquels figure *La Somme*. Enfin dans l'Annexe 3 (ch. 9) se trouve l'édition critique de *La Somme le Roi*, qui reproduit fidèlement le manuscrit 188, mais incorpore les corrections et ajouts faits par le scribe en les indiquant en note ; un second apparat critique donne les leçons du manuscrit 870 de la Bibliothèque Mazarine (Brayer-Leurquin 2008). La troisième partie a été mise sur CD-Rom dans une version numérisée (pdf) et interrogeable. Ainsi le lecteur peut replacer dans leur contexte les exemples analysés dans l'ouvrage.

L'expression « grammare floue » dans le titre du livre renvoie au concept défini par Cl. Buridant (1996 : 111 ; 2003 : 70) et appliqué par A. Kristol (2001 : 162) au manuscrit Magdalen 188. Le concept de

« grammaire floue » désigne soit la langue des textes médiévaux ou renaissants avec ses variantes qui demandent au linguiste et historien de la langue de recourir à des modèles explicatifs qui, au contraire de la grammaire traditionnelle, admettent la variation (Buridant, 1996) ; soit l'approche grammaticale propre à certains textes à fonction pédagogique qui soulignent des traits de la langue que la grammaire classique ne pouvait pas couvrir. C'est ce second sens que reprend Nissille à la suite de Kristol (2003), posant l'hypothèse que le manuscrit Magdalen 188 est un manuel d'enseignement de la syntaxe du français par l'exemple, la lecture contrastive et la traduction. Les grammairres médiévales et renaissantes des langues modernes (par exemple le *Donait françois*) n'enseignent pas à former des phrases correctes dans la langue seconde, d'autres approches, parmi lesquelles la traduction, visaient à développer la compétence syntaxique des apprenants en insistant sur des constructions et des distinctions fines. Nissille montre ainsi que le scribe-traducteur du manuscrit Magdalen 188 est parvenu à représenter dans ses traductions de nombreux phénomènes syntaxiques absents des ouvrages grammaticaux de l'époque.

Les deux traductions du manuscrit jouent un rôle de révélateur au sens photographique du terme (Buridant, 2003), des tendances profondes de la langue de départ, le français, qui dans le manuscrit Magdalen 188 est aussi la langue à enseigner. Le latin « macaronique » obtenu par traduction littérale du texte français devait rendre conscientes les particularités des constructions françaises, du moins chez le lecteur connaissant le latin et capable de voir l'écart entre cette traduction et le latin classique qu'il avait appris. La traduction anglaise, conçue peut-être pour des lecteurs ne connaissant pas le latin, est plus idiomatique et plus cohérente sur le plan du sens, bien qu'elle emploie souvent un vocabulaire chargé de

cognats latins et d'emprunts au français. Cette traduction permettait au lecteur anglophone d'apprendre par raisonnement contrastif les constructions françaises sans employer de métalangage. Ainsi, cette version de *La Somme le roi* constituait un manuel trilingue à partir duquel l'enseignant et l'apprenant pouvaient se concentrer sur les structures syntaxiques du français, l'ensemble fournissant : 1) un grand nombre d'exemples sur lesquels l'attention pouvait se fixer et une réflexion comparative et contrastive se former dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur ; 2) un calque grammatical des structures dans la traduction latine qui tenait lieu de métalangage ; 3) une traduction en anglais axée sur le sens et engageant le lecteur à une lecture contrastive du texte français qui l'aide à assimiler les différences et équivalences de constructions entre sa langue maternelle (l'anglais) et le français.

À l'aide d'une quantité de citations servant à vérifier la validité de ses propres hypothèses et celles d'autres chercheurs, Nissille parvient à répondre de façon convaincante aux questions que pose ce manuscrit composite. Elle exploite habilement les défauts qu'il présente – lacunes et erreurs de transcription, contresens et faux sens dans la traduction, variation et manque de systématisme – dont elle tire des renseignements sur la compétence et les objectifs du scribe-traducteur. Ainsi, les traductions « maladroites » d'une structure ne frappent pas toutes ses occurrences mais seulement certaines d'entre elles, dans certains contextes, comme si le scribe-traducteur avait voulu attirer l'attention de ses lecteurs sur ces structures qu'il a traduites de façon plus idiomatique dans d'autres passages. Les spécialistes de manuels d'enseignement des langues au Moyen Âge voudront peut-être vérifier la présence de semblables variations dans d'autres ouvrages constitués, comme Magdalen 188, d'un texte accompagné de traductions (cf. Nissille 2013). Si cela



se confirme ailleurs, les inconsistances des manuels seraient alors la trace écrite d'une stratégie pédagogique dont la dimension orale nous échappe. En effet, pourquoi donner des traductions non idiomatiques d'une construction dont on connaît l'équivalence idiomatique sinon pour la mettre en évidence et en montrer l'articulation dans une langue seconde ? Dans le manuscrit de *La Somme le Roi*, les variations de traduction des mêmes structures sont en tout cas la preuve qu'une conscience des faits syntaxiques des langues vulgaires a bien existé à l'état « flou » avant que les grammairiens ne consacrent à la syntaxe une place plus importante dans leurs ouvrages.

Dans l'introduction de son travail, l'auteur caractérise le manuscrit Magdalen 188 comme un bête monstrueuse, aux multiples facettes et paradoxes, qui se plie mal aux exigences de la rhétorique « classique ». Au terme de l'ouvrage, elle propose de remplacer cette image négative par celle de l'arbre aux nombreuses ramifications, présente aussi dans le discours moral du manuscrit. Cette étude en effet n'est pas un théorème, même si l'argumentation en est rigoureuse et s'appuie sur les travaux les plus avancés dans le domaine. L'auteur dit s'être astreinte à une démarche empirique et à l'examen exhaustif des faits mais dans la conclusion elle reconnaît que ses choix méthodologiques l'ont souvent empêchée de donner des réponses catégoriques aux questions posées. Cependant, il est hors de doute que cette démarche lui a permis de débusquer les principales « leçons du manuscrit », et pour cette raison, son étude approfondie du manuscrit Oxford Magdalen 188 constitue un apport considérable à l'histoire de l'enseignement du français et des langues en Angleterre au Moyen Âge et à la Renaissance.

#### *Ouvrages et articles mentionnés*

Auroux, S. et alii (éd.), *Histoire des sciences du langage : manuel international sur l'évolution de l'étude du langage des*

*origines à nos jours*, Berlin ; New York : W. de Gruyter, 2000-2006.

Brayer, E. / Leurquin-Labie, A.-F. (éds), *La Somme le Roi par frère Laurent*, Paris : Société des anciens textes français.

Buridant, C. (2003), « Le rôle des traductions médiévales dans l'évolution de la langue française et la constitution de sa grammaire », in Lucken, C., Séguy M. (éds), *Grammaires du vulgaire. Normes et variations de la langue française. Médiévales*, n° 45, automne 2003. p. 67-84.

Buridant, C. (1996), « *Varietas Delectat* : Prolégomènes à une grammaire de l'ancien français », *Vox Romanica*, 55, p. 88-125.

Kristol, A. (2000), « L'intellectuel anglo-normand face à la pluralité des langues : le témoignage implicite du ms. Oxford, Magdalen 188 », in Trotter, D. A. (éd.), *Multilingualism in later medieval Britain*, Woodbridge : Boydell & Brewer, p. 37-52.

Kristol, A. (2001), « Le ms. 188 de Magdalen College Oxford : une pierre de Rosette de l'enseignement médiéval du français en Angleterre ? », *Vox Romanica*, 60, p. 149-167.

Nissille, C. (2000), *Prolégomènes à une analyse linguistique : Manuscrit Oxford Magdalen 188, un support d'enseignement du français en Angleterre élaboré par un traducteur face à ses propres limites régionales et diachroniques*, Mémoire de Maîtrise, Faculté des Lettres de Neuchâtel.

Nissille, C. (2013) « La traduction comme espace didactique interlinguistique latin/langues vulgaires dans l'enseignement des langues à la fin du Moyen Âge », in Ferry-Hue, F. (éd.), *Traduire de vernaculaire en latin au Moyen Âge et à la Renaissance. Méthodes et finalités*, Paris : École des Chartes, p. 249-278.

Danielle TRUDEAU  
San José State University (California)

**Anne-Marie Chabrolle-Cerretini** (éd.), *Romania. Réalité(s) et concepts*. Limoges, Lambert-Lucas, 2013. ISBN 978-2-35935-059-3.

« Romania : l'espace où sont parlées les différentes langues romanes ». Ainsi s'exprimait Gaston Paris en 1872 (cité p. 13). La définition paraît simple. Mais les frontières de cet espace sont-elles si faciles à tracer ? Que penser de l'« early Britain », par exemple ? Des contacts linguistiques intra-européens, comme en Europe centrale ? Ou extra-européens, comme au Moyen-Orient ? Ou encore de l'expansion coloniale des nations romanes modernes ?

De fait, il est certain que le concept de *Romania* doit être réinterrogé, et ce d'autant plus, comme le souligne Anne-Marie Chabrolle-Cerretini, organisatrice du colloque qui s'est tenu à Nancy en 2011, et dont les actes sont ici publiés, que le concept est solidaire, au travers de la notion de « langue romane », aussi bien d'une certaine manière de voir les langues que de l'une des méthodes qui a été parmi les premières à s'éloigner des « linguistiques particulières » : la philologie romane du XIX<sup>e</sup> siècle. Langue romane : « anciennement chacune de ces langues s'attribuait cette dénomination », écrivait F. Diez en 1863 (cité p. 233). Depuis Dante et son *De vulgari eloquentia*, pour autant, à qui est d'ailleurs consacrée une communication (Alessandro Benucci, p. 41-65), les liens entre langue, culture, peuple – et finalement nation – n'ont cessé d'être refaçonnés. Quelle fonction a alors eu le concept de *Romania* ? S'est-il agi d'un concept linguistique, culturel, politique, simplement heuristique ? Les enjeux de ces questions sont multiples. Le colloque entendait s'interroger aussi bien sur la reconfiguration de ces rapports que sur le problème des frontières, du rapport aux « parlers », aux variations, à l'intercompréhension, ou encore sur la signification de la mobilisation de

cette « théorisation romane » à certaines périodes de l'histoire.

Le volume rassemble vingt-et-une contributions émanant d'une palette large de chercheurs internationaux, et rédigées, comme il se doit conformément à l'objet, dans des langues romanes (l'essentiel est néanmoins en français, avec trois contributions en italien et une en catalan). Il prend sa source dans un groupe de réflexion formé au sein de l'UMR 7597 – Paris 7 – « Histoire des idées linguistiques » autour de la question de la description des langues, et fait suite à un numéro déjà paru de la *Revue des langues romanes* (CXVI-1, 2012) ; la SHESL a été associée à la publication.

Il est toujours difficile de rendre compte d'un collectif. On se concentrera ici sur quelques grands axes, en privilégiant ce qui relève de l'histoire des idées linguistiques.

Une première question qui se pose est de fait celle des frontières, et du rapport entre continuités et discontinuités. Anne-Marie Chabrolle, dans sa contribution (en l'absence d'une introduction développée), se demande pourquoi les romanistes n'ont pas pris le tournant structuraliste, et examine la manière dont un ensemble de textes fondateurs du premier XIX<sup>e</sup> siècle (Schlegel, Raynouard) et de la première philologie romane ont abordé la tension entre unité et diversité (p. 229-245). Ce travail s'inscrit dans le prolongement de sa réflexion connue sur Humboldt. La question des frontières de « langue » au sein de la Galloromania est aussi au centre de certains aspects du travail d'Anthony Lodge, qui interroge ici la « ténacité des doctrines des frontières », s'agissant notamment de la frontière oc-oïl en Auvergne (p. 21-35). S'appuyant sur l'exemple de Montferrand aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, il montre que la distance linguistique entre langue d'oc et langue d'oïl ne posait « aucun problème » aux habitants « avant que les deux systèmes d'écriture ne viennent

entrer en compétition au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle » (p. 28). Selon lui, nous avons eu tort de plaquer sur ces situations linguistiques vernaculaires « le moule rigide des langues standardisées que nous connaissons aujourd'hui » (p. 33). Nous avons « perdu ces habitudes de flexibilité » (p. 32). Il est donc important de développer de nouveaux outils pour décrire ces contextes. Ce regard a pu avoir également une signification politique, puisque, selon A. Lodge, il convenait bien à une « version républicaine de l'histoire de France qui offr[ait] le spectacle de populations gallo-romanes immobiles, engluées dans leurs provinces et dans leurs patois pendant mille ans de féodalité, attendant l'arrivée d'un français standard qui leur permettrait enfin de voyager » (p. 26).

De fait, dans nombre de communications, reviennent les problèmes des *cartes*, des *noms* et des *listes* : trois manières d'articuler les divisions internes de la Romania. Jean-Michel Éloy pointe par exemple les difficultés créées par l'effet d'inventaire apporté par le rapport Cerquiglini (1999). Lui aussi met en évidence la « croyance démesurée dans la standardisation des pratiques linguistiques », et la « surestimation de leur segmentation en ensembles discontinus » (p. 74). Pour lui, il est nécessaire d'élaborer une « topologie des langues en tant que construits anthropologiques » (p. 75), en plus d'une topologie des systèmes. De fait, une question constante qui revient lorsqu'on parle de « Romania » et de « langue romane », et qui est naturellement abordée ici, est celle de l'attitude des locuteurs, qui peut osciller entre une intercompréhension de fait et une conscience de l'altérité. Celle-ci est examinée ici de manière suggestive par Narcis Iglesias Franch à propos de la présence de l'italien dans la Catalogne du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir des propositions de Harald Weinrich (p. 217-229). À la fin du volume, un ensemble de contributions

(Giorgio Cadorini, Cindy Nédelec, Franck Jablonka, Federica Venier) examinent les questions posées dès lors qu'on aborde ce qu'on pourrait appeler la *Romania exterior*, avec ses variantes *submersa* et « *re-emersa* », comme au Maroc.

Au centre du volume, une section cohérente de trois communications (Julia Alletsgruber, Myriam Bennarroch, Marta Andronache) est centrée sur le travail actuel – qui constitue une base intéressante de la validité opératoire de la notion de « Romania » – qui est mené autour du DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*), entreprise dirigée par Eva Büchi et Wolfgang Schweickard depuis 2008 sous l'égide de l'ATILF, et dont on lira une présentation dans un volume qui est paru depuis le présent collectif (Büchi et Schweickard, eds., *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin, De Gruyter, 2014). Comme le rappellent les articles, la méthode adoptée au DÉRom est « pan-romane » et non « idioromane », pour reprendre la distinction proposée par les pilotes du projet. Il s'agit de reconstruire le protoroman à partir des différentes formes rencontrées dans les langues romanes, et qui sont appelées *cognats*. Pour ce faire, on procède par triangulation entre le lexème à étymologiser, les cognats des autres langues romanes, et l'étymon protoroman. Les résultats obtenus sont beaucoup plus puissants que ceux de la traditionnelle lexicographie idioromane, et aboutissent à corriger nombre de propositions classiques (datations des lexèmes, interprétations des lexèmes en héréditaires ou en emprunts, choix des étymons latins). En effet, la méthode d'étymologie mise en œuvre est celle d'une étymologie-histoire, en plus d'une étymologie-origine, grâce au rôle important donné à la chronologisation (des types phonétiques, des sémantismes... ; voir M. Bennarroch).

Du côté de l'histoire des idées linguistiques, notre attention a été attirée

par deux contributions particulièrement développées. La première est celle d'Alessandro Benucci consacrée à la notion d'*ydioma trifarium* employée par Dante, autrement dit de langue divisée en trois branches – Dante désigne ainsi ce qui est parlé dans l'Europe du sud en son temps (voir p. 51). Cette discussion sur la manière de nommer les parlers (on sait que chez Dante alternent de façon peu claire les dénominations *locutio*, *loquela*, *lingua*, *vulgare*, *ydioma*, *sermo* – à quoi il faut ajouter celle de *grammatica* au sens de langue artificielle non soumise à l'arbitraire individuel et sans variation, comme le latin classique) est passionnante et menée avec une grande érudition. Chez Dante, à l'intérieur de la première tripartition (*Germananicum*, *Graecum*, *Romanum*), est emboîtée une seconde, qui concerne quant à elle le *Romanum*, et qui est symbolisée de manière bien connue par les trois manières de dire « oui » : *oc*, *oil*, *si*. A. Benucci discute de manière précise de la façon dont Dante pouvait se représenter les parlers impliqués, en effaçant notamment – ce qui nous étonne – des distinctions importantes, comme par exemple au sein de l'*Yspania*. Il s'agit véritablement là d'une « Romania » expérimentale et construite. Surtout, il montre comment Dante, contre les docteurs qui inventaient et élaboraient alors la solution pragmatique et artificielle de la *grammatica*, le poète a été l'artisan essentiel, par le biais de la poésie, ou plus largement de l'expression littéraire, de la théorisation de l'*ydioma* comme langue vernaculaire – point de départ d'une longue histoire.

Dans la contribution qui ouvrait le volume, le grand philologue récemment disparu Alberto Várvaro soulignait que, dans son plus ancien usage, le terme *Romania* avait une signification éminemment politique, puisqu'il était synonyme de l'*orbis romanum*, et s'opposait à la *Barbaria* (p. 13). De fait, dans sa contribution, Valentina Bisconti

explore en grand détail la question décisive de l'utilisation qui a été faite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de la notion de *Romania* comme ressort d'une cohésion face à « l'altérité germanique », comme, également, de laboratoire d'une invention des identités linguistiques nationales (p. 175). Face à l'inquiétude qui a pu saisir certains philologues français, notamment à partir de l'examen des plus anciens textes du français, au moment de devoir caractériser le français, non comme une langue entièrement romane, mais comme une langue mixte (avec le germanique ; leçon inaugurale au Collège de France de Gaston Paris en 1869), la notion de *Romania* vient apporter une forme de réassurance et de déassement par la construction d'un espace européen transnational et œcuménique (p. 181). Il faut compter avec les enjeux stratégiques de la géographie, avec ceux de la culture, mais aussi avec la rivalité qui s'est alors jouée sur le terrain scientifique. Grâce à sa très bonne connaissance de cette époque, V. Bisconti montre que ce n'est pas une, mais des conceptions de la Romania qui voient alors le jour dans les discours savants – conceptions concurrentes, concomitantes, qui doivent affronter à la fois les enjeux scientifiques et les urgences nationales, et dont la confrontation permet de poser quelques-unes des questions majeures qui engagent alors les notions de langue, de culture, et même de langage.

Au total, donc, nul doute que nous ne vivions actuellement un moment où la nécessité est ressentie de relire les héritages de ce que l'on appelle traditionnellement la « philologie romane », et/ou la « linguistique romane ». Ce volume en témoigne, comme d'ailleurs d'autres propositions ces dernières années (colloques, ouvrages, collectifs, articles de réflexion), qui sont souvent citées. Il ne s'agit pas seulement d'un banal problème de « champ disciplinaire » et de délimitation des territoires, mais bien d'une question épistémologique, en plus d'être une

question d'objet. On remarque que cette nécessité est partagée par des chercheurs de nombreux espaces linguistiques – et sans doute faut-il accorder ici une place particulière à la réflexion qui a été menée ces dernières années autour des langues romanes minoritaires ou non nationales, ainsi que des « dialectes ». À plus d'une centaine d'années d'écart, c'est tout un ensemble de représentations qui est en train de bouger sur ses bases, et l'on ne peut que s'en féliciter.

Gilles SIOUFFI  
Université Paris-Sorbonne